

**COMMUNIQUE DU 31.03.2020**

**LA FGTB HORVAL  
POUR UNE RECONNAISSANCE FINANCIERE  
DES OUVRIER-ERE-S DU COMMERCE ALIMENTAIRE**

**La commission paritaire du Commerce alimentaire (CP 119) s'est réunie ce 27 mars, à la demande de la FGTB Horval pour proposer une reconnaissance financière pour les ouvrier-ère-s qui continuent à travailler pendant cette crise sanitaire sans précédent en mettant ainsi leur santé en péril pour approvisionner la population.**

La proposition patronale consiste en une prime brute unique de 500 euros pour un ouvrier-ère qui travaille à temps plein pendant la période du 13 mars au 31 mai. Il s'agit d'une prime qui peut être convertie en jours de congé. Cependant, la FGTB Horval attire l'attention sur 3 points :

1. L'accord est uniquement applicable aux ouvrier-ère-s des entreprises suivantes : Aldi, Colruyt, Delhaize Le Lion/De Leeuw, Mestdagh/Superlog, Okay, Bioplanet et Retail Partners Colruyt Group. Qu'en est-il du reste ?
2. La condition pour bénéficier de la prime est d'être en service au moment du paiement. Cette proposition est discriminatoire : elle exclut de facto les CDD, les intérimaires et les étudiant-e-s, ainsi que les travailleur-euse-s qui sont tombé-e-s malades pendant cette période.
3. En ce qui concerne le montant, il couvre une période trop longue. En effet, une prime de 500 euros représente concrètement environ 45 euros bruts par semaine travaillée à temps plein ou 9 euros bruts par jour pour l'ouvrier-ère qui prend des risques importants pour sa santé.

La FGTB Horval est insatisfaite de cette proposition : elle est non seulement insuffisante par rapport aux efforts fournis par les ouvrier-ère-s, mais également au vu des risques que ceux-celles-ci prennent au quotidien, tant pour eux-elles-mêmes que pour leurs familles. Vu l'impossibilité d'avoir un accord au niveau sectoriel et n'ayant reçu aucune contre-proposition, les discussions doivent maintenant se porter au niveau de l'entreprise avec le cadre de référence qui doit être considéré comme le minimum à améliorer.

**Nous continuerons à défendre les revendications des ouvrier-ère-s et davantage de reconnaissance, notamment financière, pour leur travail plus qu'essentiel !**

Continuez à nous suivre sur : [www.horval.be](http://www.horval.be) ou [facebook.com/fgtbhorval](https://facebook.com/fgtbhorval)